

Une note sanitaire de l'Élysée provoque la colère de la Guyane



Les élus guyanais n'ont pas apprécié les conseils sanitaires adressés aux personnes devant accompagner Emmanuel Macron en Guyane la semaine prochaine.

Des politiques guyanais sont en colère. En cause : une note de conseils sanitaires de l'Élysée adressée le 12 octobre aux personnes devant accompagner Emmanuel Macron en Guyane du 26 au 28 octobre. Dévoilée mercredi 18 octobre par le quotidien France-Guyane, elle prévient les destinataires que "la Guyane est actuellement touchée par l'épidémie de virus Zika", conseille d'"éviter de consommer de l'eau du robinet, glaçons, légumes crus, poissons, œufs dont vous ne connaissez pas la provenance et des viandes insuffisamment cuites" ou encore d'"éviter tout contact avec les animaux".

"On comprend d'où vient le mépris permanent pour notre territoire"

"L'Élysée a diffusé sans précaution des informations fausses et sans fondement", s'est indigné le sénateur guyanais Antoine Karam dans un communiqué. En effet, en ce qui concerne l'alerte sur le virus Zika, il s'agit d'une grave erreur puisque la préfecture de Guyane a annoncé la fin de l'épidémie il y a un an.

"Plus grave, quelle image est-elle ainsi renvoyée aux Guyanais eux-mêmes face à ce qui constitue leur quotidien ? Je constate avec regret que la stigmatisation dont souffre souvent notre territoire émane ici du plus haut niveau de l'État", a regretté Antoine Karam. De son côté, le député Gabriel Serville a écrit sur son compte Twitter : "Quand on lit les conseils de l'Élysée aux journalistes se rendant en Guyane, on comprend d'où vient le mépris permanent pour notre territoire".

L'Élysée reconnaît une erreur

Contacté par le journal France-Guyane, l'Élysée a reconnu "une erreur" et a évoqué une note interne qui "aurait dû être réactualisée" avant sa diffusion. Toutefois, l'Élysée n'a pas réussi à calmer les politiques guyanais. En effet, selon quotidien, le service médical de l'Élysée a adressé une nouvelle note de "conseils sanitaires" relatifs à la Guyane en supprimant les conseils concernant le Zika, l'hydratation, l'alimentation et celui de ne pas approcher les animaux, mais pas ceux sur la "baignade en eau douce". Celle-ci est toujours "proscrite" dans ce document. Une information qui a fait réagir l'association des maires de Guyane : "Sommes-nous à ce point en danger pour déconseiller aux journalistes de se baigner dans nos criques ? Anéantissant tous les efforts du secteur touristique".